

Alternative Designs for Noise Attenuation

Preliminary assessment of the preferred design has identified some residential streets where noise attenuation will likely be required. The need for attenuation already exists or is required as a result of this project. In the locations where the need for noise attenuation is identified, a range of noise attenuation options may be available. These are illustrated below:

The choice to be implemented will vary from location to location and will be influenced by:

- Existing noise attenuation fences
- Existing earth berms
- Existing landscapes and valued environmental features that might be displaced by the construction of the noise attenuation measure
- Existing views and access between the noise sensitive receiver and the noise source
- The visual impact of the noise attenuation features
- The barrier to free movement of people and animals that might be caused

Accordingly, the recommendations on noise attenuation measures will be made with input from affected stakeholders.

Conceptions de rechange pour l'atténuation du bruit

Une évaluation préliminaire de la conception privilégiée a identifié certaines rues résidentielles où des mesures d'atténuation du bruit seront probablement nécessaires. La nécessité d'atténuer le bruit existe déjà ou est nécessaire à la suite de ce projet. Dans les endroits où il est nécessaire de recourir à des mesures d'atténuation du bruit, une gamme d'options d'atténuation de bruit peut être offerte. Elles sont illustrées ci-dessous :

Le choix de la mesure à mettre en œuvre variera d'un endroit à l'autre et sera influencé par les facteurs suivants :

- Écrans antibruit existants
- Talus de terre existants
- Aménagements existants et éléments environnementaux importants qui pourraient être déplacés par la construction de la mesure d'atténuation du bruit
- Vues et accès existants entre le récepteur sensible au bruit et la source du bruit
- Impact visuel des caractéristiques d'atténuation du bruit
- Obstacle qui pourrait être causé à la libre circulation des personnes et des animaux

En conséquence, les recommandations sur les mesures d'atténuation du bruit seront faites avec la participation des intervenants concernés.